



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 11810

Numéro SIREN : 453 495 509

Nom ou dénomination : COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2013 sous le numéro de dépôt 102747



1310285001

DATE DEPOT : 2013-11-18

NUMERO DE DEPOT : 2013R102747

N° GESTION : 2013B11810

N° SIREN : 453495509

DENOMINATION : COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT

ADRESSE : 112 bis rue Cardinet 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2013/11/12

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE CO-GERANT

P6 J2-11-13  
HL

**COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 500 euros  
Siège social : 112 bis, rue Cardinet  
75010 PARIS  
453 495 509 RCS PARIS

Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le

18 NOV. 2013

233 11110  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 12 NOVEMBRE 2013**

Sous le N° : 202747

L'an 2013,  
Le 12 novembre,  
A 14 heures,

Les associés de la société COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, divisé en 375 parts de 20 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- |   |                    |
|---|--------------------|
| - Monsieur Albert ABEHSSERA,<br>propriétaire de | 168 parts sociales |
| - Monsieur Frédéric BERGHE,<br>propriétaire de  | 168 parts sociales |
| - Monsieur Frédéric TETREL,<br>propriétaire de  | 39 parts sociales  |

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric BERGHE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un cogérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée :

Monsieur Albert ABEHSSERA, commissaire aux comptes, demeurant 75 avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS.

Le cogérant exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Monsieur Albert ABEHSSERA, présent, accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

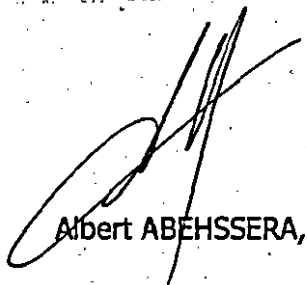
### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

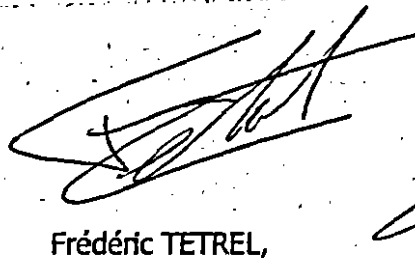
*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

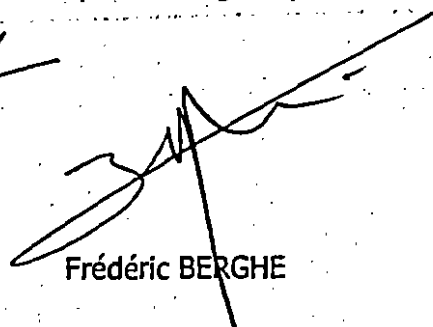
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés



Albert ABEHSSERA,



Frédéric TETREL,



Frédéric BERGHE

*Ben pour acceptation  
des fonctions de gérant*